

Des 4 coins du village

Feuillet d'Informations de Horgues - Octobre 2008 - n°2



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le second numéro de notre feuillet d'informations « des 4 coins du village », a dû être modifié en raison de l'actualité douloureuse qui a placé notre village au cœur de la rubrique « faits divers ».

Le traumatisme que constitue l'incendie de notre centre commercial marquera pour longtemps l'histoire de notre commune.

Nos pensées vont bien évidemment aux commerçants sinistrés et à ceux qui tentent de poursuivre leurs activités dans des conditions très difficiles.

Nous mettons tout en œuvre pour permettre un redémarrage rapide de l'ensemble des commerces par des solutions provisoires et en organisant une soirée conviviale de solidarité (voir article en page 2).

Je lance par le biais de ce bulletin, un appel à l'ensemble de la population : **il est primordial que les commerces encore en activité puissent continuer à vivre. Je sais pouvoir compter sur votre sens de l'intérêt général afin de les aider à passer ce cap difficile.**

Malgré ces conditions particulières, l'activité communale continue. Nous avons délibéré lors de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre dernier pour l'entrée dans la communauté de communes « Gespe-Adour-Alaric », à compter de Janvier 2009.

Ce choix stratégique pour l'avenir de notre commune répond à la double nécessité de ne pas rester commune isolée au risque de perdre les financements publics tout en conservant notre identité propre et la maîtrise de notre fiscalité.

Notre programme de travaux et d'investissements se poursuit conformément à nos prévisions et les réunions de quartier planifiées en novembre permettront d'échanger ensemble sur les priorités à donner à notre action.

Le 10 octobre dernier, nous avons officiellement lancé le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) composé de membres de l'équipe municipale et de membres non élus. Le CCAS a pour mission de mener des actions récurrentes ou ponctuelles en direction de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Merci à Micheline SCHOEN, Marie-Chantal LONCA, Miren OLALLA, Daniel LELEUX et Charles VALLENARI d'avoir accepté de s'impliquer dans cette noble mission et à Patrick PUJO (aidé par Isabelle FERRATO, Marie-Claude TILHAC, Eric SARRAIL et Raymond VERGES) de coordonner l'ensemble des actions qui seront menées.

Pour terminer, je tiens en mon nom et en celui de tout le conseil municipal, à remercier toutes celles et ceux qui ont spontanément proposé leur aide suite à l'incendie de notre centre commercial et qui s'associeront de près ou de loin à la soirée de solidarité du 21 novembre prochain.

J'espère que, lors du prochain numéro de notre feuillet d'informations « Des 4 coins du village » à paraître début 2009, l'espoir aura succédé aux doutes et que les informations municipales retrouveront gaieté et optimisme.

Jean-Michel Ségnéré



OUI, à l'adhésion de HORGUES à Gespe-Adour-Alaric

PAR ANDRÉ BARRET,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GESPE-ADOUR-ALARIC,
MAIRE DE BERNAC-DESSUS.

L'aspiration légitime de nos administrés de bénéficier des meilleures prestations à un moindre coût a été l'objectif fondamental de la création, en 2005, de notre communauté.

Tout en préservant l'identité communale à laquelle nous sommes tous très attachés, nous avons réussi, au-delà de tout clivage politique, grâce à notre culture commune, et surtout à notre identité rurale, à mettre en place un certain nombre d'actions satisfaisant la quasi-totalité des communes membres.

Plus de 550 000 euros ont été injectés dans la rénovation et l'aménagement de la voirie communale, le tri sélectif a été mis en place dans l'ensemble des communes, et notre projet phare, la création d'une zone d'activités artisanales à ARCIZAC-ADOUR est en bonne voie d'aboutissement, puisque les procédures administratives et techniques seront lancées prochainement.

Diverses commissions, notamment celles du personnel, de la communication et des activités culturelles et sportives ont été mises en place, à la grande satisfaction de tous.

La décision de votre conseil municipal, de demander son adhésion à la communauté de communes "Gespe-Adour-Alaric" a été prise, et je m'en félicite, à l'unanimité, après quelques réunions où toutes les informations ont été mises sur la table.

Cette décision est un acte fort dans une mandature, surtout quand elle vient de débiter, mais réfléchi sur les devoirs et les droits de cet engagement. Elle engage HORGUES vers des projets communautaires, mais je suis persuadé que grâce aux économies d'échelle réalisées, votre conseil municipal pourra investir de manière plus importante, vers des actions spécifiques pouvant améliorer votre quotidien.

Pour la communauté, l'adhésion de HORGUES est bénéfique, sur le plan du financement public par une progression de la Dotation Globale de Financement, mais également par l'enrichissement procuré par les expériences acquises par votre commune au fil des ans. Autre avantage également important, votre venue va nous permettre certainement de sortir davantage de la seule coopération technique, pour aller vers d'autres horizons afin d'animer nos communes et les rendre ainsi plus conviviales.

Je voudrais, avant de conclure, apporter tout mon soutien et celui du conseil communautaire, aux victimes touchées par l'incendie de leurs commerces, et dire aux membres de votre conseil municipal que nous nous associerons lors des actions organisées en leur faveur.

En conclusion, je voudrais dire que je suis certain qu'avec votre arrivée, l'intérêt général continuera à primer sur l'intérêt individuel, avec comme souci principal la préservation du respect de chaque identité.

GAA en quelques mots

Communes adhérentes : Allier, Arcizac-Adour, Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Momères, Saint-Martin, Vielle-Adour

Nombre d'habitants de la communauté : 3 200 habitants

Budget : 618 402 €

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace, Développement économique

Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement, Activités culturelles et sportives, Voirie, Politique du logement, de l'habitat et du cadre de vie, Politique sociale

C'EST LA RENTREE POUR LES ASSOCIATIONS HORGUAISES



En ce début septembre, rentrée scolaire et organisation des activités sont à l'ordre du jour de toutes les familles. C'est le moment opportun pour renouer avec le sport, le chant et autres loisirs.

Notre village offre de nombreuses possibilités. Grâce à une

réunion programmée le vendredi 05 septembre, élus et associations diverses ont pu dresser un état des lieux du tissu associatif horguais.

Il s'agissait de faire mutuellement connaissance et de prendre acte des besoins et projets de chaque association. Une information détaillée sera d'ailleurs prochainement publiée et diffusée auprès des habitants de Horgues et des environs. Une évidence s'impose d'ores et déjà : qu'il s'agisse des différents sports représentés, de la chorale ou encore des Anciens combattants ou des conscrits, une volonté commune d'enrichir la vie du village et de favoriser les rencontres et les échanges anime toutes ces associations.

Pour obtenir les coordonnées des différentes associations, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de la mairie au 05 62 45 19 26.

AIDONS NOTRE CENTRE COMMERCIAL !!

Comme vous le savez, un incendie a détruit la galerie marchande du centre commercial dans la nuit du 16 au 17 septembre.

Il nous apparaît nécessaire de faire un point global de la situation en cette mi-octobre.



LES COMMERCES NON SINISTRÉS ET OUVERTS :

Le caviste « Au chai gourmand » 05 62 45 05 92
ouvert de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30
sauf le lundi et le dimanche après-midi

Le fleuriste « le jardin de Léa » 05 62 45 11 79
ouvert de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30
sauf le lundi et le dimanche après-midi

La supérette « Vival » 05 62 45 01 86
ouverte de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
sauf le lundi et le dimanche après-midi

La pizzeria « Vesuvia » 05 62 45 42 76
ouverte de 11h30 à 13h30 et de 18h00 à 21h30
sauf le lundi et le dimanche après-midi

L'esthéticienne « Cœur d'essences » 05 62 45 24 78
ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30
et le samedi à partir de 9h30

Le Bar de la Place 05 62 45 24 43

ouvert dès 06h30

sauf le dimanche

La Pizzeria Italia 05 62 45 27 18

ouverte de 19h00 à 22h30

sauf le lundi

LES PROFESSIONS LIBÉRALES EN ACTIVITÉS :

M. Zambelli - médecin généraliste

M. Lavit - dentiste

Mme Marquette - podologue

Mme Cardeilhac - dessinatrice

Mme Solviche - thérapeute

Mme Pontet - expert-comptable

Mmes Dupont et Latre - infirmières

LES COMMERCES DÉTRUITS :

Le salon de coiffure a ouvert le mardi 14 octobre 2008 dans une salle de la mairie. Ouvert du mardi au samedi. Téléphonnez pour rendez-vous au 05 62 45 27 39.

Le pressing ouvrira dans la cuisine de la salle des fêtes.

Le tabac-presse s'installera dans des structures type algeco® face à la supérette Vival.

La boulangerie-pâtisserie ouvrira dans une structure algeco® le 1^{er} novembre au plus tard, face au Jardin de Léa.

Une grande soirée animée de solidarité sera organisée, sous chapiteau, le vendredi 21 novembre à l'occasion de la sortie du beaujolais nouveau. Nous espérons nous retrouver nombreux pour témoigner de notre soutien aux commerçants dans cette période difficile. Pour celles et ceux qui ne pourraient y assister une urne sera mise à disposition dès le 12 novembre afin d'y déposer nos marques de soutien.

TRAVAUX RÉALISÉS de juin 2008 à septembre 2008 PROJETS ET RÉALISATIONS

• **Aménagement parking centre commercial** réalisé par l'entreprise Colas montant des travaux 42 500 € TTC (subvention de 14 476 € du Conseil Général accordé au titre du FAR 2007)



Avant



Après

- **Rénovation des croix du village**
- **Rénovation du toit de la bascule**

PROJETS EN COURS

- **Eclairage du terrain annexe du stade municipal** : création d'un éclairage public sur le terrain annexe pour éviter de surcharger le terrain principal (montant HT des travaux 26 000 € dont 7 500 € attribué par le Syndicat d'Electrification)
- **Rénovation du Centre de Loisirs** : tranche 1 pour un montant de 30 000 € dont 16 241 € accordé par le Conseil Général au titre du FAR 2008
- **Réaménagement des ralentisseurs** de la rue de l'Agriculture
- **Remise en état de l'escalier** intérieur de l'Eglise menant à la Tribune

• **Renouvellement de l'ensemble du mobilier scolaire de l'école primaire** : Acquisition de tables et de chaises (montant 4 700 €)

- **Réalisation d'un local** pour ranger le matériel scolaire
- **Acquisition de décorations lumineuses** pour les fêtes de fin d'année (14 350 €)
- **Peinture** du transformateur électrique situé aux abords du lac face au lotissement des Chanterelles
- **Parking du stade municipal** réalisé par les employés communaux aidés par des bénévoles du HFC, il a pour but de sécuriser les abords du stade municipal mais également de faciliter l'accès aux lotissements

- **Site internet** : nom de domaine acquis, mise en ligne fin d'année 2008
- **Marquage au sol** de la rue Bellevue (montant 3 164,94 € TTC dont 1 668,92 € pris en charge par le Conseil Général)
- **Réalisation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite** côté Nord de la Mairie

Une subvention de 30 000 € HT a été accordée à notre commune par la Préfecture au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour la création d'une maison des associations et de la culture en 2009/2010 (auxquels peuvent se rajouter divers travaux de remise en conformité de la mairie), montant total des travaux de 50 000 € HT

POINT INFO : GENS DU VOYAGE

Le 15 juin 2008, une soixantaine de caravanes comptant environ 150 personnes s'installait sur les terrains de sports dédiés au club de football.

Il s'agissait d'une communauté évangéliste.

Notre commune n'est en rien obligée d'aménager un terrain pour le stationnement de véhicules et de caravanes. Ayant moins de 5 000 habitants, n'appartenant pas à la communauté de communes du Grand Tarbes et considérant les risques liés à la salubrité publique, nous avons donc satisfait à nos obligations légales. Grâce à l'intervention rapide de Monsieur Le Préfet des Hautes-Pyrénées et

de Monsieur le Procureur de la République, l'expulsion des contrevenants a été réalisée le troisième jour d'occupation illicite des terrains de sports.

De plus, afin de protéger l'ensemble des installations communales de toute nouvelle occupation, un arrêté municipal portant « interdiction permanente de stationner sur l'ensemble du territoire de la commune pour les véhicules et caravanes » a été pris en conséquence. Désormais, toute infraction aux dispositions de cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

CSDU BÉNAC

A la demande de Monsieur Le Préfet des Hautes-Pyrénées, et dans le cadre d'une enquête publique, de nombreuses communes ont dû se prononcer sur une modification des conditions d'exploitation du Centre de Stockage des Déchets Ultime (CSDU) de Bénac exploité par la Société SOVAL.

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Horgues en concertation avec les 13 autres communes concernées par le périmètre de nuisance ont voté la délibération commune suivante :

« Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, par courrier en date du 27 mai 2008, Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées demande aux communes situées dans le voisinage des installations de formuler un avis sur la demande d'autorisation de modification des conditions d'exploitation du CSDU de Bénac.

Après examen attentif du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1-de demander la révision du plan départemental d'élimination des

déchets ménagers et assimilés en préalable de l'instruction du dossier de demande d'autorisation de modification des conditions d'exploitation du CSDU de Bénac.

2-de demander au SMTD 65 la mise en place dans les meilleurs délais d'une solution alternative pour le traitement des déchets, et dans tous les cas, au plus tard opérationnelle en 2013.

3-de demander de ne pas recevoir de déchets provenant de l'extérieur du département des Hautes-Pyrénées.

4-de demander à ce que le tonnage de réception annuel ne dépasse pas les 80 000 tonnes dans le respect des mises aux normes du site conformément à la réglementation en vigueur.

5-de demander à ce que la sécurité dans la traversée des différentes communes soit prise en compte et renforcée.

Compte tenu de ces différentes demandes, le Conseil Municipal, après délibération, formule par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 voix ABSTENTION, un avis DEFAVORABLE au projet et sollicite la mise en place d'un groupe de travail chargé du suivi de l'évolution de la solution alternative. »

FESTIVAL ORGUES A HORGUES : UN PROJET POUR TOUT LE VILLAGE

L'année prochaine, début octobre 2009, il est prévu d'accueillir à Horgues un festival de rue qui se déroulerait sur un week-end entier. Le programme de ces deux jours sera assuré par une quarantaine de tourneurs d'orgues de Barbarie pour l'animation musicale ainsi que par diverses animations (intervenants du cirque, exposition de voitures anciennes...).

Une soirée spectacle « cabaret » sera prévue le samedi soir.

Un projet d'une telle envergure, pour être mené à bien, va nécessiter l'implication d'un grand nombre de bonnes volontés. Les tourneurs d'orgues ont l'habitude d'être hébergés chez l'habitant et la générosité horguaise des familles ayant de la place chez eux va donc être sollicitée pour accueillir

tous ces festivaliers de manière conviviale. D'autres bonnes volontés seront aussi nécessaires pour tenir des stands (sandwiches, buvettes, ou jeux pour les enfants...)

Tous ceux ou celles qui souhaitent participer à la réalisation de ce projet sont invités à venir se présenter à la mairie ou peuvent téléphoner au 05 62 45 19 26.

HORGUES : RENTREE DES CLASSES

Une rentrée aux sons des cris de joie des retrouvailles même si les petits nouveaux, facilement repérables, affichaient une mine inquiète.

Les anciens étaient à la fois surpris et satisfaits des nouvelles couleurs de l'école et de découvrir dans leurs classes un mobilier flambant neuf.

A l'école maternelle, quelques parents sont visiblement repartis le ventre noué tandis que leurs petits bouts clamaient haut et fort leur désespoir... La routine pour leur maîtresse, Mme Sanroman qui a du accueillir comme à chaque rentrée les angoisses des premières séparations !

Les effectifs des deux écoles restent globalement stables par rapport aux années précédentes avec 98 enfants inscrits bien que l'on puisse constater

une baisse sensible des inscriptions en classe de grande section et CP. Ce petit creux de la vague qui devrait également se reproduire l'année prochaine en maternelle ne semble pour l'instant pas inquiétant ni compromettant pour l'avenir de l'école à Horgues.

Les effectifs de la rentrée scolaire 2008-2009 :

Ecole Primaire :

Monsieur Varrin, classe de CM1/CM2 : 26 élèves

Mademoiselle Julian, classe de CE1/CE2 : 25 élèves

Madame Vidal, classe de Grande Section/CP : 22 élèves

Ecole Maternelle :

Madame Sanroman, classe de Petite Section/Moyenne Section : 25 élèves



Ecole Primaire - Classe de CE1/CE2



Ecole Maternelle - Petite Section / Moyenne Section

ÉTAT CIVIL



NOS JOIES

Le 28 juin 2008

YERLE David & MARIE Nathalie

Le 26 juillet 2008

MANAS Mathieu & VIGIER Christelle

NOS BONHEURS

Le 20 juin 2008

Le 10 août 2008

WAI-SONG Célien

Sandra PUJO

Le 02 août 2008

Le 29 août 2008

SAEZ Anna

Jade DOZ

Le 06 août 2008

Le 13 octobre 2008

Théo BOUERIE

Clément AUDEMAR



NOS PEINES

Le 27 août 2008

SAVIGNAC Micheline

veuve DULAC - 78 ans

Le 05 septembre 2008

SENMARTIN Louis - 72 ans

Le 1^{er} octobre 2008

MARCIACQ-ARROZE Lionel - 36 ans

MÉMO

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h

Permanence des élus

lundi, mercredi, vendredi de 18h à 19h 30

Monsieur le Maire tous les jours sur RdV

Tel 05 62 45 19 26

Fax 05 62 45 19 39

Email commune-de-horgues@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi : 16 h à 18 h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18 h

Jeudi : 16 h à 18 h

Vendredi : 10h à 12h et 15h à 18 h

Tel 05 62 45 19 48

DÉCHETTERIE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 17 h

Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h

À VOS AGENDAS...

ESCAPADE DANS LE GERS

le samedi 25 octobre 2008

Sortie organisée par le CCAS

destinée à nos Seniors

RÉUNIONS DE QUARTIERS :

Secteur Lotissements Courcaillet,

Biéouès et Chanterelles

Le jeudi 13 novembre 2008 à 19h00

A la cantine de l'école

Secteurs Bellevue et Gespe

Le 18 novembre à 19h00

A la cantine de l'école

Secteur Vieux Village

Le jeudi 20 novembre à 19h00

A la cantine de l'école